

Les Jeunes MR plaident pour la création d'établissements pénitentiaires ouverts afin de lutter contre la surpopulation carcérale.

La Belgique compte 35 prisons : 17 en Flandre, 16 en Wallonie et 2 à Bruxelles Hoogstraten, Ruiselede et la future prison d'Haren sont des établissements semi- ouverts. La Wallonie ne compte aucun établissement ouvert ou semi-ouvert.

Par un jugement du 9 janvier 2019, la Belgique a été condamnée par le tribunal de 1re instance de Bruxelles pour les conséquences inhumaines de la surpopulation dans les pénitenciers de Saint-Gilles et Forest.

Au 31 janvier 2020, il y avait 117 détenus pour 100 places.

Sur une période de 20 ans (1995-2015), les personnes condamnées une première fois ont récidivé dans 57% des cas.

La moitié de ces récidivistes sont condamnés dans les deux ans après la première condamnation. La répression accrue est totalement contre-productive lorsqu'il s'agit de réduire les taux de récidive - et donc le nombre de détenus. 99 % des personnes incarcérées finissent par sortir.

Le coût moyen d'une année de prison, pour une personne détenue, est estimé à 32 000 euros. Par habitant, la Belgique dépense plus d'un tiers en plus pour son système carcéral que la France ou l'Allemagne.

Au Danemark 34 % des détenus sont en établissement ouvert, en Suède 24 %, et en Finlande 32 %.

En Finlande le taux de récidive est de 17% inférieur pour les détenus sortis d'établissements ouverts. Un détenu en établissement ouvert coûte à l'État finlandais 116 euros par jour contre 200 pour un détenu en prison fermée.

Le taux d'emploi est, également, nettement supérieur en sortie d'établissement ouvert. La responsabilité de l'État belge est pleine et entière. Dans un rôle exclusivement punitif, le

Les Jeunes MR plaident pour la création d'établissements pénitentiaires ouverts afin de lutter contre la surpopulation carcérale.

système actuel ne fonctionne pas.

Des formations et des soutiens scolaires vont créer de nouveaux emplois en matières psychosociales et éducation et vont permettre une meilleure réinsertion des détenus dans la société.

Certains types de détenu ne peuvent avoir accès aux établissements ouverts. Chaque détenu potentiel doit passer devant un jury avant d'intégrer l'établissement. Les détenus ne sont pas uniquement privés de leur liberté, mais aussi de nombre de leurs droits fondamentaux : sécurité, enseignement, association, ...

Nous regrettons que la peine ne soit plus envisagée comme une punition, mais purement et simplement comme une mesure de prévention afin de protéger la société d'un individu nuisible.

Étant donné la surpopulation carcérale et que la trop grande promiscuité entre les détenus facilite la création de réseau qui nuit au traitement de l'encadrement des détenus (circulation de drogues, discours radicaux, etc.), constatant que la future prison de Mons est un projet à 85 millions d'euros, débutera en 2024 et que le Secrétaire d'État à la Régie de Bâtiment est Louis Michel.

Les Jeunes MR :

- Insistent pour que toutes les peines d'emprisonnement, même de courte durée, soient appliquées.
- Proposent que la prison de Mons devienne le premier établissement ouvert de Wallonie. Ce projet, qui commencera en 2024, sous la responsabilité d'un ministre membre du Mouvement Réformateur, est une occasion unique de plaider pour l'ouverture d'un établissement ouvert en Wallonie. Plaider pour ce projet évitera de demander un nouveau subside à la Justice pour transformer une prison déjà existante.

Les Jeunes MR plaident pour la création d'établissements pénitentiaires ouverts afin de lutter contre la surpopulation carcérale.

- Souhaitent que 10% des prisons fermées soient transformées établissements ouverts.
- Proposent que dans ces modèles carcéraux, les moyens passifs de sécurité soient limités et la vie des détenus soit organisée autour du travail et de l'activité.
- Insistent sur le fait que la dangerosité du détenu soit le principal critère d'évaluation quant à l'incarcération en établissement ouvert.
- Souhaitent que les détenus fassent preuve d'un comportement exemplaire dans le système carcéral classique, où ils purgent généralement le début de leur peine.
- Souhaitent vivement que les travaux pour le village pénitencier ouvert d'Haren ayant une capacité de 1190 places soient terminés pour automne 2022.